

## Déclaration des élus CGT au CTM du 10 janvier 2019

C'est forte de ses meilleurs scores historiques aux élections au CTM Travail-Emploi et aux CAP des corps techniques (IT et CT) que la CGT, qui conforte sa première place au ministère du travail, aborde la mandature issue des scrutins du 6 décembre 2018. Le résultat est sans appel : les syndicats qui progressent sont ceux qui n'ont cessé de combattre les politiques de casse sociale et de destruction des droits des travailleurs (avec ou sans emploi, avec ou sans papiers) menées au profit des plus riches par les gouvernements qui se sont succédés. Ces syndicats rallient d'ailleurs à eux seuls plus de la moitié des suffrages à la CAP du corps de l'inspection du travail.

Ce vote a un sens, sans équivoque. Les agent-es, dans leur grande majorité, désavouent quatre années de de « ministère fort », dont le bilan est pourtant revendiqué par la ministre. Ils refusent de se faire mater et ne veulent plus des contre-réformes qui, année après année, laissent les services dans un état de délabrement et de division toujours plus critique : suppressions de postes, caractère inique du CRIT, caporalisation de l'inspection du travail, retour des objectifs chiffrés, réforme territoriale, faiblesse des taux de promotion, gel du point d'indice, mise en place du RIFSEEP qui conduit à encore plus d'arbitraire et à des inégalités importantes au détriment des femmes, lois Travail 1 et 2... Ils ne veulent pas davantage des attaques en préparation : liquidation du statut et des CAP dans le cadre d'action publique 2022, suppression des sections d'inspection du travail, énième réforme des retraites pour faire baisser les pensions, etc.

Les élu-es CGT seront fidèles au mandat confié par nos collègues. Nous n'accompagnerons aucun recul et nous nous battons pour obtenir l'amélioration de nos conditions de travail. Nous voterons contre tous les projets qui sacrifient le service public, nos conditions de travail et nos conditions de vie au dogme de l'austérité et de la baisse des dépenses publiques ; qui attaquent nos libertés et droits d'expression ; ou qui placent encore un peu plus le ministère sous la tutelle du patronat. Nous commencerons dès ce CTM en votant contre la suppression de plusieurs sections dans la région ARA et en exigeant un plan de recrutement pour pourvoir les postes non-occupés et remplacer tous les départs à la retraite prévus d'ici 2022.

Nous déplorons que le CTM se réduise le plus souvent à une chambre d'enregistrement. Mais nous savons aussi qu'il est désormais possible de faire reculer le gouvernement par d'autres moyens, même si celui-ci prétend vouloir maintenir le cap à coups de matraque.

Car depuis le mois de novembre, malgré un déchainement de violence policière, la colère s'exprime enfin dans la rue contre la politique ultralibérale du président des riches et de la ministre des patrons, les contraignant à quelques concessions encore bien insuffisantes. En ce début 2019, elle ne tarit pas. Porté-es par le mouvement des gilets jaunes, des salarié-es, retraité-es, chômeurs-euse.s, précaires, lycéen-nes, citoyen-nes réclament simplement les moyens de vivre dans la dignité, d'avoir un avenir et que leur avis soit pris en compte. C'est la démonstration que la lutte peut payer quand elle est massive et dans la durée.

D'ores-et-déjà, nous appelons nos collègues à se joindre aux manifestations, à faire converger les revendications, à ne pas se contenter du répit offert par le report des annonces sur Action publique 2022 et leur déclinaison pour les services du ministère et notamment les DIRECCTE. Nous y voyons un formidable encouragement à lutter pour obtenir la suppression des mesures déjà prises, l'abandon de celles à venir et la satisfaction de nos revendications – à commencer par le retrait total d'Action publique 2022, le dégel du point d'indice, l'arrêt des réorganisations dans les services du ministère. En outre, le ministère doit tenir les engagements pris l'an passé lors des négociations sur le devenir du corps des contrôleurs et contrôleuses du travail, sur lesquels il est honteusement revenu, et promouvoir, dans le corps des inspecteurs.trices du travail, les 900 contrôleurs et contrôleuses qui demeureront sans perspective en 2020.

Le 7 décembre dernier, la ministre du travail déclarait : « nous sommes en urgence sociale et économique absolue ». Nous ne saurions mieux dire... y compris dans ce ministère ! Qu'elle commence par montrer l'exemple sur la question salariale en accordant 1000 euros tout de suite aux agent-es du ministère du travail, comme elle incite les grands patrons à le faire pour leurs salarié-es, et en revalorisant nos grilles comme au ministère de l'intérieur.